Gilbert BARRILLON

C'est grâce à une longue et opiniâtre sollicitation que nous sommes ici aujourd'hui. En 1984, au nom de l'APMIGJS, j'avais demandé au Cabinet de Madame Edwige AVICE s'il était possible d'engager une recherche sur la mémoire de Jeunesse et Sports. Avec une certaine réticence, après avoir expliqué que le service de la recherche était plus intéressé par l'avenir que par le passé, son Directeur de Cabinet a adressé une lettre au Directeur de l'INJEP et le projet n'a pas progressé au-delà.

Auprès des différents cabinets, auprès des ministres successifs, la démarche a été renouvelée; nous n'avons le plus souvent recueilli qu'un accord de principe. Cependant la mise en œuvre du projet n'étant jamais engagée, nous en venions à douter de son opportunité.

Les jeunes inspecteurs en formation professionnelle initiale nous ont demandé de les aider à découvrir les choix fondamentaux de nos partenaires associatifs en précisant que « pour se projeter dans l'avenir, ils avaient besoin de connaître les racines du Ministère et l'histoire de son domaine d'intervention ».

Une telle demande, exprimée par de jeunes collègues, nous a confortés dans notre volonté. Nous avons donc poursuivi nos démarches.

Le Cabinet de Monsieur Guy DRUT, puis aujourd'hui celui de Madame Marie-George BUFFET, ont repris notre demande ; qu'ils en soient remerciés.

Nous ne partons pas de rien : notre ami et collègue Jacques DRUON est intervenu chaque année, depuis 1988, auprès des jeunes inspecteurs dans un créneau horaire un peu trop étroit il est vrai, qui ne lui a permis d'exposer qu'en partie ce qu'il savait.

L'affaire lui a semblé suffisamment importante pour qu'il s'engage dans la rédaction d'un document régulièrement enrichi, qui vous sera remis. C'est une base de travail prête à accueillir nos observations.

De mon côté, j'avais fait appel à notre ami Pierre DELOCHE; nous recherchons le texte qu'il avait alors rédigé.

Jacques RANGEARD a étudié et écrit l'histoire des établissements.

François RABUEL est l'auteur d'un opuscule traitant des fondements et des actions conduites dans le cadre de l'Éducation Populaire.

Les fonctionnaires du Ministère ne sont pas les seuls détenteurs des éléments historiques. Créé en 1964, le FONJEP a publié une plaquette présentée en 1996, pour retracer 30 ans d'histoire, et une cérémonie officielle a alors eu lieu en présence de Guy DRUT, de Pierre MAUROY et de Maurice HERZOG.

Notre collègue VERNET a rédigé une thèse de doctorat de 400 pages sur notre thème de recherche. Il a eu recours à la mémoire de DRUON, ce qui nous ouvrira si nécessaire un accès à ce document non public.

Enfin les responsables des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, engagés initialement dans la cogestion, ont créé une structure intitulée « Mémoire et Racines de la co-gestion ». Ils utilisent la compétence de Françoise TETARD, historienne.

Quelle est notre démarche ? Nous ne sommes pas des historiens, nous essayons de moissonner les souvenirs et pour cela nous réunissons les témoignages écrits ou enregistrés pour conserver la trace d'une relation de l'État avec ses partenaires : associations ou collectivités locales dans notre domaine de travail, depuis que l'État a pris une part de responsabilité en matière de « Jeunesse et Sports ».

Nous ne recherchons pas l'objectivité; les témoignages engagés, dans la mesure où ils sont sincères, représentent sans doute ce que nous pouvons apporter de plus utile aux historiens qui, demain, étudieront la période.

Pour mettre en place cette opération, nous avons bénéficié de l'aide essentielle de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, dirigé par Jacques TOUZEAU, que je remercie. Notre collègue Jean-Claude LUCIEN est la cheville ouvrière de notre regroupement. Il a préparé ce séminaire en liaison avec les Inspecteurs Généraux François VILLALARD et Georges TETAZ.

Nous sommes ici pour deux jours ; dès ce soir nous essaierons d'apprécier le chemin parcouru et demain, avant de nous séparer nous verrons si nous avons réussi à « amorcer la pompe » et quelle pourrait être la suite.

Je voudrais, pour terminer, formuler une remarque et évoquer un souvenir.

La remarque porte sur la façon dont les États appréhendent les problèmes de jeunesse et même de sport : les souvenirs laissés par les stratégies de l'Allemagne sous Hitler, de la France sous Pétain et des Pays de l'Est, induisent une prudence, mais aussi une inquiétude chez les responsables gouvernementaux dont il faut tenir compte pour comprendre les décisions ou les absences de décision.

Le souvenir personnel se situe à 1945. J'avais 16 ans, j'étais trésorier des FUJP (Force Unie des Jeunesses Patriotiques). L'inspecteur de la Jeunesse et des Sports est venu me demander - au collège - si je pouvais le lendemain à 5 heures faire le brancardier pour des blessés revenant du front. Ce fut ma première relation avec Jeunesse et Sports ; elle est surprenante aujourd'hui... heureusement!